EXCLUSIF. Comment la France se prive de 150 000 à 300 000 tests par semaine

VIDÉO. Depuis le 13 mars, le gouvernement dispose d'une solution pour augmenter considérablement les capacités de tests de la France. Mais rien n'a bougé.

Par Géraldine Woessner

Modifié le 03/04/2020 à 14:50 - Publié le 03/04/2020 à 09:36 | Le Point.fr

Les biologistes médicaux sont des gens polis. Lorsque Le Point les a contactés il y a 10 jours, ils ont hésité à parler. « Nous sommes en contact avec le gouvernement, la situation va forcément se débloquer... » Et puis ? Et puis rien. Silence radio. Un silence « incompréhensible », pour plusieurs des directeurs de laboratoires départementaux que Le *Point* a entendus. Les Français les connaissent mal, mais ils sont un rouage essentiel de notre système de santé. Implantés sur tout le territoire, 75 laboratoires publics (et leurs 4 500 employés) dépendent des départements, et assument la lourde tâche d'effectuer les analyses de contrôle des eaux, d'hygiène alimentaire ou de santé animale. Contrairement aux laboratoires de santé humaine, qui ne traitent ordinairement qu'un faible nombre d'analyses, ils sont dimensionnés pour travailler « par troupeaux », à la chaîne : pendant les crises de la vache folle ou de la peste aviaire, ils ont réalisé des dizaines de milliers de tests... par jour! Et justement : c'est cette spécificité qu'ils pensaient que le gouvernement prendrait en compte. « Les laboratoires de biologie humaine, qui réalisent les tests aujourd'hui, travaillent avec des machines très performantes, mais » fermées, « c'est-à-dire conçues pour ne travailler qu'avec un seul type de réactifs », décrypte Philippe Nicollet, directeur du laboratoire départemental de l'environnement et de l'alimentation de Vendée.

Cela explique la pénurie actuelle de réactifs : les appareils disponibles dans les CHU ou les laboratoires privés, peu nombreux, sont souvent limités aux réactifs de leurs fabricants (une machine bioMérieux ne peut pas traiter un réactif Roche, par exemple.) À l'inverse, les machines utilisées dans les laboratoires départementaux sont « ouvertes » : « Pour nous prémunir contre une pénurie de réactifs en cas d'épizootie, nous avons choisi d'utiliser des thermocycleurs qui acceptent différents types de réactifs, précise Philippe Nicollet. Nous pouvons donc travailler avec une trentaine de kits disponibles. » Des tests PCR, ils en réalisent des centaines par jour. Et, parmi leurs kits, certains détectent déjà le coronavirus : « Le Covid-19 appartient à la même famille que les autres coronavirus ! » insiste Jean-Pierre Barreaud, président du laboratoire d'analyses départementales de la Creuse. « Il suffirait de vérifier auprès de l'Institut Pasteur que nos kits sont fiables, de les adapter au besoin... C'est l'affaire de quelques jours », confirme Jean-Louis Hunault, président du SIMV (Syndicat de l'industrie du médicament et du diagnostic vétérinaires).

Lire aussi Coronavirus : comment le général Macron dirige son « armée »

Une proposition est adressée par mail dès le 15 mars

Lorsqu'ils entendent, le 12 mars, <u>Emmanuel Macron appeler à la mobilisation générale</u>, les acteurs de l'analyse vétérinaire se lancent dans un recensement de leurs « troupes ». Soixantequinze laboratoires d'analyses départementaux maillent le territoire. Du personnel de pointe, formé et compétent, est disponible pour réaliser les tests. Des chaînes capables de travailler à grande échelle sont opérationnelles. Et des fournisseurs, capables de pallier, en partie, la pénurie de réactifs qui fait les unes de la presse se manifestent aussitôt : les fabricants (tous basés en France) IDVET, IDEXX, BIOSELLAL confirment qu'ils disposent de la matière première pour fournir des kits en grande quantité. Une proposition est adressée par mail dès le 15 mars au directeur général de la santé Jérôme Salomon. Quelques jours plus tard, les professionnels ont établi leur plan : les laboratoires départementaux pourraient réaliser, sous un délai de 15 jours, entre 150 000 et 300 000 tests PCR par semaine. Et ils sont outillés pour traiter en masse <u>les tests sérologiques à venir</u>, éléments clés de la sortie de confinement, qui permettront de déterminer quelle population est immunisée.

Lire aussi Les tests, armes de déconfinement massif

La réponse ? Pas de réponse.

« On nous répète, depuis, que le dossier est à l'étude », se lamentent différents acteurs, qui se battent localement pour accélérer la décision. Dans le département d'Indre-et-Loire, les élus s'en arrachent les cheveux. Le laboratoire du secteur couvre quatre départements. « Notre labo [Inovalys, NDLR] peut monter à 2 000 tests par jour, il a stocké des réactifs pour 30 000 tests, et acheté 30 000 écouvillons pour les prélèvements », détaille un proche du dossier, que la préfecture essaie vainement de pousser depuis deux semaines. « Nous avons établi un protocole de prélèvement avec le CHU de Tours, tout le monde travaille en intelligence, on est prêts... Mais l'ARS bloque. » L'ARS : l'Agence régionale de santé, instance administrative dépendant du ministère, qui refuse pour l'instant l'hypothèse, d'après des motifs flous. « On ne nous a pas vraiment dit ce qui bloquait », explique Jean-Gérard Paumier, président du conseil départemental d'Indre-et-Loire. « On me parle de blocages juridiques, qui seraient à l'étude... Mais moi, sur le terrain, je dois gérer mon personnel d'Ehpad, qui vient travailler sans être testé, la peur au ventre, et qui menace de s'arrêter chaque jour! » À l'heure actuelle, le CHU n'est en mesure de délivrer qu'une centaine de tests quotidiens... Insuffisant pour tester l'ensemble du personnel hospitalier, celui des Ehpad, de la gendarmerie, des pompiers, sans parler des manutentionnaires, livreurs et caissières de supermarchés, qui redoutent chaque jour de contaminer quelqu'un – ou d'être contaminés. « Je n'ai pas l'impression qu'ils réalisent, au ministère, les conséquences concrètes de leur blocage. J'entends partout qu'une rupture de la chaîne logistique serait terrible pour le pays, mais on ne fait rien pour l'empêcher. Et sur le front, la ligne de soldats se réduit! »

Un blocage administratif

L'explication (parcellaire) fournie jusqu'à présent par les services d'Olivier Véran, qui refusent de répondre aux questions, tient en une formule sibylline, répétée hier encore par le Premier ministre : « C'est à l'étude. [...] Nous avons des normes réglementaires à respecter. » Mais quelles normes ? Curieusement, elles n'embarrassent ni les Allemands, ni les Belges, ni les Espagnols qui mobilisent d'ores et déjà toutes les ressources disponibles, y compris leurs laboratoires vétérinaires. Mais en France, depuis une loi du 30 mai 2013, les laboratoires de biologie médicale vétérinaire n'ont plus le droit de traiter le moindre prélèvement issu d'un

corps humain, et inversement. Si bien qu'à ce jour, seul le laboratoire départemental des Bouches-du-Rhône réaliserait des tests Covid-19... Parce qu'il compte dans ses effectifs un médecin biologiste, habilité à traiter des échantillons que les vétérinaires biologistes ne peuvent pas toucher. « C'est absurde. Il n'y a que l'homme pour se considérer comme non-mammifère », s'étrangle Jean-Louis Hunault. « Un virus est un virus, quel que soit le corps où il se loge. » Mais pour autoriser les vétérinaires à traiter des échantillons humains (ce que d'autres pays font sans problème), il faudrait modifier la règle. Et vérifier, bien sûr, la validité des tests. « Concrètement, nous en sommes là. Nos tests existent. L'Institut Pasteur doit les homologuer, et nous les rectifierons au besoin. Dès l'homologation reçue, et si le gouvernement donne son feu vert, nous pouvons déclencher la production de tests, disponibles sous 15 jours. Mais tant que nous n'avons pas ce feu vert, nous ne pouvons rien faire... »

Et chaque jour qui passe, les possibilités d'actions se réduisent. "Il y a deux semaines, nous avions des stocks de produits d'extractions de l'ARN (l'un des réactifs indispensables aux tests, NDLR). Mais faute de consigne claire du gouvernement, nous n'avons pas pu les conserver pour nos clients habituels", confie au Point un dirigeant d'Idvet, fabricant de réactifs de diagnostics pour la détection de maladies infectieuses. Chaque jour qui passe, ces stocks s'écoulent donc lentement. "Nous les avons vendus à ceux qui en ont fait la demande, en Allemagne notamment. C'est incompréhensible..."

Lire aussi Emmanuel Macron et le chantage de l'état de « guerre »

Trois semaines perdues

La pression des fantassins du terrain pour des conditions de travail dignes se fait tellement intense que de nombreux élus, ces derniers jours, sont montés au créneau. Le président de l'Association des départements de France Dominique Bussereau, celui des députés LR à l'Assemblée, Bruno Retailleau, en ont parlé, ce jeudi matin, au Premier ministre Édouard Philippe. Jusqu'au président du Sénat Gérard Larcher, vétérinaire de profession, qui a directement évoqué la question, à deux reprises, avec le président Emmanuel Macron. Résultat ? Si le président se serait dit favorable, son administration répond invariablement : « C'est à l'étude. [...] Nous avons des normes réglementaires à respecter. » De quoi faire s'étrangler les acteurs de terrain. « Si la décision avait été prise dès le départ, le 15 mars, nous serions déjà en train de réaliser ces tests, à un rythme de 150 000 à 300 000 par semaine », enragent les professionnels. Qui peinent sincèrement à comprendre quelle est la stratégie de dépistage du gouvernement, et d'où vient le blocage. « Est-ce que les ARS surfent sur la crise pour obtenir le financement de machines pour leurs propres centres hospitaliers ? Est-ce qu'elles méconnaissent le fonctionnement de nos laboratoires ? » s'interroge un élu. Lui préfère rester anonyme : il veut croire que cette situation ubuesque finira par se débloquer. « Peut-être qu'ils n'ont pas assez de personnel pour effectuer les prélèvements en amont ? C'est possible. Ce n'est pas le tout d'analyser des échantillons : encore faut-il des bras pour les prélever. Et cela fait beaucoup de bras. Mais dans ce cas, qu'ils arrêtent leur stratégie, et qu'ils nous le disent! Mais je ne veux pas les braquer, vous comprenez? »

Nous comprenons. Sollicité par *Le Point* à plusieurs reprises depuis 10 jours, le ministère de la Santé ne nous a pas répondu. Sinon par ces mots : « Il y a un problème de norme. C'est à l'étude... »